

Programme de soutien à la recherche

Autonomie 2025

Appel à candidatures « [Doctorants et 4^e année](#) »

RESUME

Créée en 2004, la [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie \(CNSA\)](#), établissement public administratif national, est depuis 2007, membre du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) de l'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP). En lien avec les priorités gouvernementales, la CNSA encadre et finance des programmes de soutien à la recherche sur l'autonomie.

Créée en 2007 sous tutelle de l'Inserm, l'[IReSP](#) a pour objectif principal de développer, structurer et promouvoir la recherche en santé publique, notamment sur le champ de l'autonomie. En partenariat avec la CNSA, l'IReSP assure la gestion du programme de soutien à la recherche Autonomie, et promeut des activités d'animation et de diffusion des résultats des recherches vers l'ensemble des parties prenantes de ce domaine.

L'Appels à candidatures « [doctorants et 4^e année](#) » repose sur les textes des AAP suivants :

- l'AAP « **Analyse des politiques de l'autonomie ([APOLAU](#))** » ;
- l'AAP « **Troubles du neurodéveloppement et sciences humaines et sociales ([TND & SHS](#))** ».

Il est **impératif de prendre connaissance des éléments relatifs à l'appel à projets**, et en particulier :

- des textes des AAP « APOLAU » et « TND & SHS » ;
- du [guide du candidature](#) ;
- du **dossier de candidature** et des éléments scientifiques et des documents administratifs ;

Calendrier 2025

- Ouverture des candidatures sur la [plateforme EVA3](#) : le **vendredi 20 décembre 2024 à 12h** ;
- Clôture des candidatures de l'AAC « doctorants et 4^e année » : le **vendredi 21 mars 2025 à 12h** ;
- Résultats des lauréats de l'AAC « doctorants et 4^e année » : **juillet 2025** ;

Webinaire d'information : le **vendredi 17 janvier 2025 de 14h à 15h30**

Pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter la page internet dédiée à cet événement.

Contacts : pour toutes demandes, vous pouvez nous contacter à autonomie.iresp@inserm.fr